

Information générale

Cours	
Titre	MCB3094-A-A22 - Compléments de virologie
Nombre de crédits	2
Sigle	MCB3094-A-A22
Site StudiUM	MCB3094-A-A22 - Compléments de virologie
Faculté / École / Département	Médecine / Microbiologie, infectiologie et immunologie
Trimestre	Automne
Année	2022
Mode d'enseignement	En présentiel
Déroulement du cours	<p>Cours théoriques – En présentiel*</p> <p>Vendredi 13:30 à 15:30 (09 septembre au 09 décembre)</p> <p>*sauf le 18 novembre et le 02 décembre - À distance</p> <p>Locaux:</p> <p>J 09:30 - 11:29 D-225 Pav. Roger-Gaudry 05/09/2024 - 10/10/2024</p> <p>J 09:30 - 11:29 1360 Pav. André-Aisenstadt 31/10/2024 - 31/10/2024</p> <p>J 09:30 - 11:29 A-2521.1 MIL Sciences pav. A 04/11/2024 - 05/12/2024</p> <p>Examens - En présentiel</p> <p>Intra 21 octobre 2022</p> <p>13:30 à 15:30</p> <p>Local: Faites votre choix de local sur StudiUM au plus tard le 26 septembre - Pour faire votre réservation de local, voir séance 23 septembre sur StudiUM</p> <p>Final 16 décembre 2022</p> <p>13:30 à 15:30</p> <p>Local: Faites votre choix de local sur StudiUM au plus tard le 26 septembre - Pour faire votre réservation de local, voir séance 23 septembre sur StudiUM</p>
Charge de travail hebdomadaire	2 - 0 - 4

Enseignant		
Dr Andres Finzi	Titre	Professeur responsable Professeur agrégé Chaire de recherche du Canada en entrée rétrovirale
	Coordonnées	andres.finzi@umontreal.ca
	Disponibilités	Utilisez les forums sur StudiUM pour les questions relatives au cours. Pour des préoccupations personnelles, me joindre par courriel.
Dr Laurent Chatel-Chaix	Titre	Professeur adjoint, Institut Armand Frappier
	Coordonnées	Laurent.Chatel.Chaix@umontreal.ca
	Disponibilités	Utilisez les forums sur StudiUM pour les questions relatives au cours.
Dre Marceline Côté	Titre	Associate Professor, University of Ottawa, Department of Biochemistry, Microbiology, and Immunology

	Coordonnées	marceline.cote@uottawa.ca
	Disponibilités	Utilisez les forums sur StudiUM pour les questions relatives au cours.
Dr Nicolas Chomont	Titre	Professeur sous octroi agrégé, Université de Montréal
	Coordonnées	nicolas.chomont@umontreal.ca
	Disponibilités	Utilisez les forums sur StudiUM pour les questions relatives au cours.
Dr Carl Gagnon	Titre	Professeur titulaire, Université de Montréal
	Coordonnées	carl.a.gagnon@umontreal.ca
	Disponibilités	Utilisez les forums sur StudiUM pour les questions relatives au cours.
Dr Soren Gantt	Titre	Professeur titulaire, Université de Montréal
	Coordonnées	soren.gantt@umontreal.ca
	Disponibilités	Utilisez les forums sur StudiUM pour les questions relatives au cours.
Dr Roger Lippé	Titre	Professeur titulaire (accrédité), Université de Montréal
	Coordonnées	roger.lippe@umontreal.ca
	Disponibilités	Utilisez les forums sur StudiUM pour les questions relatives au cours.
Dr Jonathan Richard	Titre	Attaché de recherche, Université de Montréal
	Coordonnées	jonathan.richard.1@umontreal.ca
	Disponibilités	Utilisez les forums sur StudiUM pour les questions relatives au cours.
Dre Cécile Tremblay	Titre	Professeure titulaire, Université de Montréal
	Coordonnées	c.tremblay@umontreal.ca
	Disponibilités	Utilisez les forums sur StudiUM pour les questions relatives au cours.
Personne-ressource		
TGDE – Premier cycle	Responsabilité	Technicienne en gestion des dossiers étudiants
	Coordonnées	tgde-1er-cycle@microim.umontreal.ca
	Disponibilités	Par courriel
Description du cours		
Description simple	Présentation de notions approfondies en virologie fondamentale et appliquée, notamment de concepts récents en virologie structurale et en pathogenèse virale.	
Description détaillée	Ce cours vise à approfondir les connaissances sur les maladies virales de l'humain et des animaux avec une emphase particulière sur les virus émergents. Le cours fait ressortir l'importance de la recherche fondamentale dans le développement des vaccins et antiviraux ainsi que l'importance capitale de l'étude épidémiologique dans le diagnostic et contrôle des infections virales. Les derniers développements technologiques en virologie sont étudiés.	
Place du cours dans le programme		

Obligatoire pour les étudiants du programme de microbiologie et immunologie spécialisation microbiologie et immunologie moléculaire.

Cours préalable : MCB2094

Apprentissages visés

Objectifs généraux

Ce cours théorique de 2 crédits vise à approfondir les connaissances en virologie en tenant compte des derniers développements technologiques.

Objectifs d'apprentissage

- Révision des cycles de réplication des virus ARN et ADN avec une emphase sur l'identification des cibles thérapeutiques
- Importance de l'étude des virus émergents d'un point de vue recherche fondamentale, épidémiologique et santé publique
- Étude et application des vecteurs viraux
- Étude et application des derniers développements technologiques en virologie

Calendrier des séances

9 septembre 2023	Titre	Dr Andrés Finzi
	Contenus	Introduction Rappel des grandes stratégies de multiplication virale
	Activités	Cours théorique 13:30 à 15:30
16 septembre 2023	Titre	Dr Andrés Finzi
	Contenus	Virus émergents
	Activités	Cours théorique 13:30 à 15:30
23 septembre 2023	Titre	Dr Nicolas Chomont
	Contenus	Latence virale et méthodes de détection
	Activités	Cours théorique 13:30 à 15:30
30 septembre 2023	Titre	Dre Cécile Tremblay
	Contenus	Épidémiologie des infections virales et santé publique
	Activités	Cours théorique 13:30 à 15:30
7 octobre 2023	Titre	Dr Laurent Chatel-Chaix
	Contenus	Flavivirus
	Activités	Cours théorique 13:30 à 15:30
14 octobre 2023	Titre	Dr Soren Gantt
	Contenus	Maladies virales de l'humain
	Activités	Cours théorique

		13:30 à 15:30
21 octobre 2023	Contenus	Examen intra
	Activités	Examen intra - En présentiel 13:30 à 15:30
	Évaluation	Examen intra 50% Couvrant la matière du 09 septembre au 14 octobre inclusivement.
28 octobre 2023	Contenus	Semaine de lecture
	Activités	Semaine de lecture
4 novembre 2023	Titre	Dr Jonathan Richard
	Contenus	Vecteurs viraux et applications
	Activités	Cours théorique 13:30 à 15:30
11 novembre 2023	Titre	Dr Roger Lippé
	Contenus	Biologie des systèmes et signalisation en virologie
	Activités	Cours théorique 13:30 à 15:30
18 novembre 2023	Titre	Dr Carl Gagnon
	Contenus	Virus d'importance en médecine vétérinaire: particularités
	Activités	Cours théorique 13:30 à 15:30 Prestation d'enseignement en classe virtuelle (ZOOM)
25 novembre 2023	Titre	Dr Andrés Finzi
	Contenus	Vaccins et agents antiviraux
	Activités	Cours théorique 13:30 à 15:30
2 décembre 2023	Titre	Dre Marceline Côté
	Contenus	Les filovirus et arenavirus: de leur écologie virale à l'infection via des récepteurs intracellulaires
	Activités	Cours théorique 13:30 à 15:30 Prestation d'enseignement en classe virtuelle (ZOOM)
9 décembre 2023	Titre	Dr Andrés Finzi
	Contenus	Nouvelles technologies et approches expérimentales en virologie
	Activités	Cours théorique 13:30 à 15:30
16 décembre 2023	Contenus	Examen final
	Activités	Examen final - En présentiel 13:30 à 15:30
	Évaluation	Examen final 50%

Couvrant la matière du 04 novembre au 09 décembre inclusivement.

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Évaluations

Calendrier des évaluations

20 octobre 2023	Activité	Pondération totale du cours
	Objectifs d'apprentissage visés	50% examen intra 50% examen final
	Pondération	100%
21 octobre 2023	Activité	Examen intra 13:30 à 15:30 En présentiel
	Objectifs d'apprentissage visés	Questions théoriques à développement qui mesurent la compréhension de la matière du 09 septembre au 14 octobre inclusivement.
	Critères d'évaluation	Justesse de la réponse
	Pondération	50 points
16 décembre 2023	Activité	Examen final 13:30 à 15:30 En présentiel
	Objectifs d'apprentissage visés	Questions théoriques à développement qui mesurent la compréhension de la matière du 04 novembre au 09 décembre inclusivement.
	Critères d'évaluation	Justesse de la réponse
	Pondération	50 points

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à une évaluation	Toute absence à une évaluation ou lors d'un cours comportant une évaluation doit être justifiée en utilisant le formulaire CHE_Absence_Évaluation sous la tuile Vos formulaires disponible dans votre Centre étudiant. Le formulaire dûment rempli et les pièces justificatives doivent être soumis dans les sept jours suivant l'absence (art. 9.9 du Règlement des études de premier cycle). La décision sera rendue après vérification des documents soumis.
Matériel autorisé	Aucune documentation autorisée pour les examens (intra et final).
Qualité de la langue	Les examens doivent être présentés en français. La qualité de la langue française et la capacité à utiliser la terminologie adéquate sont évaluées.
Seuil de réussite exigé	D (50%)

Rappels

Dates importantes

Modification de l'inscription	21 septembre 2023
Date limite d'abandon	11 novembre 2023
Fin du trimestre	23 décembre 2023
Évaluation de l'enseignement	Semaine 13 du trimestre

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours	L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignant au moyen du formulaire prévu à cet effet https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.
Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents	<p>Permis.</p> <p>Disposer d'un ordinateur ou d'une tablette capable de fonctionner avec Internet haute vitesse (pour faciliter le visionnement des vidéos et la participation aux séances synchrones). Vous aurez aussi besoin d'écouteurs et d'installer le logiciel Zoom sur votre appareil.</p> <p>Pour accéder à votre environnement d'apprentissage StudiUM, il est recommandé d'utiliser le navigateur Chrome de Google ou encore Firefox de Mozilla.</p> <p>Pour accéder aux ressources de la bibliothèque, vous devez installer le Proxy de l'UdeM sur votre appareil.</p> <p>Par ailleurs, en tant qu'étudiant de l'UdeM, vous pouvez télécharger gratuitement la suite Office 360.</p>

Ressources

Ressources obligatoires

Documents	Notes de cours (sur StudiUM)
Ouvrages en réserve à la bibliothèque	Sans objet

Ressources complémentaires

Sites Internet

Procédure Zoom pour tous les participants qui ont une adresse @umontreal.ca

- Cliquer sur 1. et se connecter : [1. Pour se connecter à Zoom](#) (choisir *Connexion* et vous authentifier)
- Cliquer sur 2. pour démarrer/accéder à la séance Zoom: [2. Lien Zoom du MCB3094](#) (et suivre l'hyperlien)

Pour avoir accès correctement à la salle, vous devez vous authentifier par le [premier lien](#) en choisissant *Connexion* et par la suite, suivre le [deuxième lien](#) (et suivre le lien).

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

[Centre de communication écrite](#)

[Centre étudiant de soutien à la réussite](#)

[Services des bibliothèques UdeM](#)

[Soutien aux étudiants en situation de handicap](#)

Autres

Vous ne voyez plus le bout de votre trimestre ? Vous cumulez les problèmes et difficultés en cours de trimestre ?

Avant d'atteindre le point de non-retour et/ou d'avoir recours à des pratiques peu recommandables, allez chercher de l'aide !

Consulter le site du [SOUTIEN POUR RÉUSSIR](#) de l'Université de Montréal. Vous y trouverez les outils et ressources pour vous aider à atteindre vos objectifs de réussite.

Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

Règlement des études

[Règlement des études de premier cycle](#)

Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou étudiant visiteur, connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

[Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales](#)

Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap

[Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap](#)

[Demande d'accommodement et responsabilités](#)

Renseignez-vous sur les

ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école

Autres

Le règlement des études du premier cycle de de l'Université de Montréal (<https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>) mentionne que, si vous croyez avoir été lésé dans l'évaluation d'un travail ou examen, vous devez entreprendre les démarches suivantes **à la fin du trimestre** suite à l'obtention de votre note littérale:

- 1) Au plus tard 14 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant doit faire une demande de consultation de ses travaux (*art. 9.4*). Afin de vous prévaloir de ce droit, effectuez une demande auprès de la TGDE responsable de la gestion du cours (coordonnées disponibles dans le programme horaire).
- 2) Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation a des **raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit** peut demander la révision de cette modalité en remplissant le formulaire dédié et déposer sa demande motivée auprès de l'autorité compétente de la faculté responsable du cours (en l'occurrence, la TGDE responsable de la gestion du cours). Suite à la révision des modalités d'évaluation, la note peut être maintenue, diminuée ou majorée et le relevé de notes sera ajusté en conséquence (*art. 9.5*).

Ainsi, veuillez noter qu'aucune modification de la note ne sera effectuée en cours de trimestre. Seule la TGDE est habilitée à recevoir vos demandes de consultation et de révision, et ce, en fin de trimestre. Seul le directeur du département est habilité à acquiescer à une demande de révision.

[Règlement concernant la quérulence dans le contexte d'une demande, d'une plainte ou de l'exercice d'un droit d'un étudiant](#)

L'Université de Montréal a adopté un règlement afin d'encadrer l'exercice d'une demande, d'une plainte ou d'un droit prévu aux politiques et règlements de l'Université lorsqu'un étudiant fait preuve d'une conduite quérulente. Soyez avisé que, le cas échéant, ce règlement sera appliqué.

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un

échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.

[Site Intégrité](#)

[Les règlements expliqués](#)

Autres

Tout travail peut être analysé afin de déceler toute trace de plagiat.